
a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session

Rome, 16-17 février 2005

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE:

FAIRE PROGRESSER LES DROITS FONCIERS DES RURAUX PAUVRES

I. INTRODUCTION

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée "la Coalition") est une alliance mondiale entre organisations intergouvernementales, gouvernementales et de la société civile. Elle œuvre de concert avec les ruraux pauvres pour leur donner un accès plus sûr aux ressources naturelles, en particulier à la terre, et pour les mettre en mesure de participer directement à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions concernant leurs moyens de subsistance à l'échelon local, national, régional et international. Bien qu'installée dans les locaux du FIDA, la Coalition est administrée en toute indépendance par six organisations intergouvernementales et huit organisations de la société civile. En 2004, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil de la Coalition, son organe directeur: l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (la sixième organisation intergouvernementale), et le LandNet West Africa (réseau ouest africain sur le foncier) dont la participation permet à la Coalition d'élargir son rayon d'action en Afrique de l'ouest.

II. LA COALITION EN ACTION: BREF TOUR D'HORIZON

2. En 2004, le Conseil de la Coalition a approuvé le plan stratégique pour la période s'achevant en décembre 2006, et a modifié la structure de gouvernance, comme l'Assemblée des membres le lui avait demandé à sa session de février 2003. Le cadre stratégique identifie les deux principaux objectifs de la Coalition: premièrement, améliorer la capacité de ses membres et de ses partenaires à aider les pauvres, hommes et femmes, à obtenir et à conserver un accès sûr à la terre, moyennant notamment l'accès aux services de soutien utiles; et deuxièmement, ouvrir des possibilités d'influencer les décisions relatives aux politiques publiques, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale, moyennant la mise en œuvre de stratégies tendant notamment à renforcer les capacités des communautés, à partager les connaissances et à créer ou développer des espaces de dialogue.

3. La Coalition n'est pas une organisation de financement de projets au sens classique du terme. Les projets sont pour elle un moyen d'échanger des connaissances, de renforcer les réseaux reliant les organisations de la société civile et d'expérimenter des innovations qui permettent de mieux comprendre comment les ruraux pauvres pourront obtenir un accès sûr à la terre et aux services de soutien utiles.

4. En 2004, la Coalition a apporté son aide aux organisations de paysans et aux mouvements représentant les paysans sans terres et la société civile dans 36 pays, dans le but de constituer des partenariats stratégiques afin d'influencer les politiques foncières et d'appuyer les programmes à caractère communautaire plus efficacement. Au cours de l'année écoulée, la Coalition a pris de l'envergure, et elle participe à l'heure actuelle à six projets portant sur les connaissances, dix programmes d'appui à des réseaux, 37 projets d'autonomisation des communautés, et 5 programmes en faveur de l'accès des femmes aux ressources.

5. Parmi ces opérations, on peut citer:

- L'appui à une organisation locale camerounaise, l'ODECO (Organisme de développement, d'étude, de formation et de conseils) dans le cadre d'un projet pilote tendant à sensibiliser les bénéficiaires au droit foncier et les aider à obtenir des actes de propriété. Un guide de l'enregistrement des droits fonciers sera diffusé par le canal de réseaux locaux et internationaux.
- L'appui à la Zambia Land Alliance (ZLA, Alliance zambienne pour l'accès à la terre) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une opération participative associant les villageois, les administrations et les autres parties prenantes à la révision de la loi foncière. Le Comité de révision de la politique foncière, dont la ZLA assure la coordination, a présenté des recommandations à la Commission zambienne de révision de la constitution.
- L'appui au LandNet West Africa, dans le double objectif de renforcer les capacités de son réseau régional et de faciliter sa participation aux travaux d'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) menés dans les pays suivants: Afrique du Sud, Malawi, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.
- Le renforcement de la plateforme pour les droits fonciers et les droits d'accès à l'eau des femmes mise en place par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dans le cadre de travaux de recherche et d'évaluation réalisés au Lesotho, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe.
- Le renforcement de l'Association for Protection of Landowner's Rights (APLR, Association pour la protection des droits des propriétaires fonciers) en Géorgie. Cette association apporte un appui actif à la société civile pour la création d'organisations à assise communautaire.
- L'action en faveur des droits fonciers des habitants des forêts en Albanie, qui vise également à faciliter le transfert des droits fonciers des mains de l'État à celles des communautés. L'organisation locale Transborder Wildlife Association (TWA, une association transfrontalière pour la protection de la nature) a travaillé au renforcement du tissu social afin de permettre aux intéressés de plaider leur cause auprès des responsables.
- La formation à la prise de responsabilités des paysans de Java-Ouest, en Indonésie, afin de leur permettre de participer à la formulation de la politique foncière sur un pied d'égalité avec les administrations et les élus locaux.
- Le soutien apporté à des familles de pêcheurs indiennes pour l'obtention d'un droit d'accès sûr au lac qui constitue leur unique moyen de subsistance.
- La collaboration avec son partenaire bolivien – Centro de Investigación, Promoción y Desarrollo de la Ciudad (CIPRODEC) – afin de réussir à récupérer des terres pour les paysans sans terre qui vivent sur les berges du fleuve Arque, dans la municipalité de Cochabamba. Cette initiative s'est traduite par une amélioration de la sécurité alimentaire et a permis aux populations indigènes de s'assurer des revenus.

6. Outre ces activités, la Coalition a engagé un certain nombre d'autres actions visant à développer des espaces de dialogue, à l'échelon national comme au plan international. Au niveau national, il convient de noter:

- La création de partenariats LAND (Land Alliance for National Development, Alliance foncière pour le développement national), dont l'objectif consiste à mettre en place des tables rondes autour desquelles les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile peuvent travailler ensemble à l'élaboration de mesures et de stratégies concourant à un accès plus équitable à la terre et aux facteurs de production connexes.
- En 2004, le partenariat LAND des Philippines a abouti à l'organisation d'une deuxième table ronde nationale, à laquelle ont pris part des représentants des différents ministères et organisations de la société civile intéressés par les questions foncières. Cette table ronde a débouché sur un plan d'action conjoint définissant le programme de collaboration.
- En Afrique du Sud, l'accord conclu avec le Ministère des affaires foncières et trois ONG partenaires de la Coalition se traduira par une opération de consultation participative afin de formuler une stratégie nationale de mise en œuvre de la politique sud-africaine de réforme foncière.
- En Indonésie, le personnel de la Coalition a travaillé avec les ONG partenaires locales et les responsables gouvernementaux à la mise au point d'un plan d'action et à la recherche d'un consensus permettant de créer des partenariats à l'échelon national. Les accords conclus en 2004 se concrétiseront par la tenue, en février 2005, de la première table ronde nationale.
- Au Guatemala, les différents acteurs se sont mis d'accord pour préparer un séminaire destiné à attirer l'attention des responsables guatémaltèques sur les expériences menées un peu partout dans la région Amérique latine. On considère que la diffusion de ces stratégies pourrait permettre de surmonter un certain nombre des difficultés et des défis auxquels le pays est confronté.
- Outre les quatre premiers pays pilotes dans lesquels les partenariats LAND ont été expérimentés, la Coalition a aussi mis au point des programmes avec des ONG partenaires, le FIDA et le Fonds belge de survie (FBS) et réalisé des missions sur le terrain qui déboucheront en 2005 sur la mise en place de tables rondes nationales en Bolivie et au Bénin. Des activités analogues devraient débiter sous peu au Burkina Faso, au Niger et en Ouganda.

7. Sur le plan international, la Coalition est de plus en plus sollicitée en sa qualité d'instance fédérative de dialogue et de partage des idées.

- En 2004, la Coalition a coprésidé la séance consacrée au renforcement de la sécurité de l'accès à la terre lors de la Conférence sur l'intensification de la réduction de la pauvreté, organisée à Shanghai par la Banque mondiale et la République populaire de Chine.
- En juin 2004, au siège des Nations Unies à New York et sous l'égide du Conseil économique et social, la Coalition a organisé, de concert avec le Président du Bénin, une table ronde ministérielle sur le thème de la fongibilité des actifs dans les pays les moins avancés (PMA).
- En février et mars 2004, la Coalition a organisé une consultation par voie électronique sur les directives de l'Union européenne en matière de politique foncière, à la demande du groupe de travail sur les politiques foncières de l'Union européenne. Cette opération a suscité des commentaires et des recommandations émanant de plus de 30 organisations de la société civile et intergouvernementales dans le monde entier, et notamment du FIDA. Ces réactions ont servi à réviser le document d'orientation avant qu'il soit de nouveau présenté au Conseil de l'Union européenne. La Commission européenne a reconnu la valeur de la contribution apportée par cette consultation à la mise au point définitive de ce document, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne. L'étape

suivante consistera à demander aux États membres de transcrire cette politique en droit national.

- Le rôle de la Coalition prend de plus en plus d'envergure au sein du système des Nations Unies; ainsi, le Programme des Nations Unies pour le développement l'a invitée à organiser un séminaire mondial qui se tiendra à Nairobi en février 2005, de concert avec le Programme à l'échelle du système sur l'action collective et les droits de propriété (CAPRI) du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI). Ce séminaire sera consacré à l'étude des politiques et des programmes fonciers dans les zones arides et des régimes de propriétés collectives, afin de faire en sorte que les enseignements tirés soient pris en compte dans l'élaboration des politiques foncières nationales.
- L'étude de cas réalisée par la Coalition aux Philippines a permis d'examiner les possibilités de transposition à grande échelle et de montrer comment la collaboration avec les organisations partenaires de la Coalition à l'échelon des communautés a permis de créer aux Philippines un réseau national dont la voix se fait désormais entendre dans le dialogue sur les orientations politiques du pays, dans le cadre du programme de partenariat LAND, qui bénéficie du concours de la Coalition. Celle-ci s'inspire également de l'expérience de ses partenaires, tant à l'échelon des communautés que sur le plan national, pour proposer une analyse des enjeux de la politique foncière à travers le monde.
- En 2004, la Coalition a publié – en collaboration avec le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – un rapport de situation sur l'accès des femmes rurales à la terre et à la propriété dans différents pays, qui étudie dans quelle mesure les pouvoirs publics respectent la Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW). Ce rapport est très demandé, car les pouvoirs publics et la société civile estiment que l'analyse qu'il propose peut nourrir leur travail d'élaboration des politiques.
- En Inde, par exemple, des réseaux regroupant des femmes ont traduit ce rapport en cinq langues locales, et comptent s'en inspirer pour les campagnes de plaidoyer qu'ils mènent auprès des pouvoirs publics à l'occasion du bilan de la Plate-forme d'action en faveur des femmes dix ans après son adoption. Ce travail a également été fait au Népal et au Pakistan. La Coalition a facilité ces opérations, qui aboutiront à un colloque organisé conjointement par le FIDA et la Coalition en marge de la Conférence Beijing +10 qui se tiendra à New York en mars 2005.
- La Coalition a également étudié le problème crucial du financement de l'accès à la terre. À cet égard, les donateurs comme les pouvoirs publics s'intéressent de nouveau aux mécanismes de fonds fonciers. La Coalition a entrepris d'analyser l'expérience du FIDA dans ce domaine en Équateur, afin que les autres donateurs puissent s'en inspirer pour concevoir des programmes de fonds fonciers.
- Les autres partenaires internationaux de la Coalition la sollicitent de plus en plus souvent pour qu'elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes ciblant un pays. Au sein des pays, les partenaires intergouvernementaux considèrent bien souvent les relations que la Coalition entretient avec la société civile comme un atout. Le rôle fédérateur joué par la Coalition constitue également une contribution importante.

III. MOBILISATION DES RESSOURCES

8. La Coalition a l'ambition de devenir une alliance caractérisée par la volonté d'ouvrir des perspectives communes et de mettre en commun les contributions nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. Si la Coalition reçoit des concours provenant de différentes sources, l'appui du FIDA joue un rôle décisif. La Coalition n'aurait pas atteint aujourd'hui ses objectifs, et ne serait pas en mesure de poursuivre son action, sans la contribution passée et présente du FIDA. Par exemple, le don accordé par le Fonds en décembre 2003, d'un montant de 500 000 USD, a financé dans une large mesure le budget administratif de la Coalition et ses programmes pour l'année 2004. De même, le don

approuvé en septembre 2004, d'un montant de 900 000 USD, concourt à la réalisation des opérations prévues pour 2005. La Coalition peut également compter sur d'autres sources de financement importantes. La Banque mondiale continue à apporter son concours financier au mécanisme d'autonomisation des communautés, tandis que le Gouvernement des Pays-Bas appuie le programme de partenariats LAND. Les négociations sont en voie d'achèvement avec le Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), concernant le versement d'une première contribution annuelle qui devrait être pérennisée. La Belgique a fait savoir que l'approbation du financement d'un programme pilote devrait intervenir prochainement; en cas de succès, d'autres financements pourraient être accordés. Des discussions sont également en cours avec plusieurs autres donateurs concernant la mise en place de contributions annuelles.

IV. CONCLUSION

9. Les activités menées en 2004 sont une illustration des efforts déployés par la Coalition pour donner forme à sa vision fondatrice, autrement dit la conviction que l'amélioration de la sécurité de l'accès des ruraux pauvres aux ressources productives exige la mise en place par les pouvoirs publics de politiques et de programmes adaptés, la participation effective des nombreuses organisations que compte la société civile et l'encouragement et l'appui de la communauté internationale.